



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe spécial de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes spéciaux de l'agrégation ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 :

Le jury du concours externe spécial de l'agrégation, section sciences de la vie, sciences de la Terre et de l'Univers est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Yann BASSAGLIA
Maître de conférences des universités

Académie de CRETEIL

Vice-Présidentes

Mme Hélène POUZET
Professeure des universités

Académie de PARIS

Mme Cécile ROBIN-GUILLOCHEAU
Professeure des universités

Académie de RENNES

Secrétaire général

M. Jean-Marc MOULLET
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Membres du jury

Mme Béatrice BEAUVIERE
Professeure agrégée

Académie de LILLE

M. Cédric BORDI
Professeur agrégé

Mme Hélène CLAUCE
Professeure de chaire supérieure

M. Vincent GODARD
Professeur des universités

M. Arnaud JEAN
Professeur agrégé

Académie de LYON

Académie d' AMIENS

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 30 janvier 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU

